

COMPTE RENDU

RÉUNION DU 19 AVRIL 2024 À 20H00

Le comité des fêtes de Gilhoc-sur-Ormèze s'est réuni le 19 avril 2024 à 20h00 – Salle de réunion du village

Nombre de votants/présents (voir feuille émargement) : 19 +1 procuration

Rappel ordre du jour :

1. Correction compte rendu AG
2. Point assurance + point local
3. Point organisme bancaire
4. Point outils de communication
5. Point sur les idées de financement + organisation petits événements
6. Organisation fête du village

❖ Correction compte rendu assemblée générale du 05/04/2024

Suite aux observations apportées par Monsieur VAREILLES Clément, il semble nécessaire d'apporter les modifications suivantes au compte rendu de l'assemblée générale du 05 avril 2024 :

-Oubli de retranscription des débats : *Monsieur Vareilles Clément demande quels sont les éléments qui ont été transmis par l'ancien comité à la préfecture. Madame VOLLE Amandine fait lecture des statuts qui lui ont été transmis par la sous-préfecture de Tournon. Madame Volle précise que ces statuts font référence à un règlement intérieur qui devait régir les règles de fonctionnement du comité des fêtes. Monsieur René BRUNO (ancien président) et les services de la sous-préfecture ont confirmé à Madame Volle que ce règlement n' a jamais été fait.*

Monsieur SABATIER Yvan demande quelle est la somme qui reste sur les comptes en banque du comité, Madame VOLLE déclare qu'elle répondra à cette question au « point financier ».

La question du statut de membres a été soulevée par Messieurs CHIGNIER Julien et LAURENT Adrien

-Erreur sur le vote du bureau : Suite à une proposition de Monsieur Vareilles, Messieurs EYDALENE et VAREILLES sont tous les deux élus trésorier-adjoint

Ces modifications seront apportées au compte rendu qui sera validé lors de la prochaine assemblée générale.

❖ Point assurance + point local

Comme évoqué lors de l'assemblée générale, il est nécessaire pour l'association de souscrire à une assurance responsabilité civile.

Madame Volle s'est renseignée auprès de la mairie pour l'assurance du local ; le bâtiment est déjà assuré par la mairie. Il faudra certainement envisager de prendre une assurance pour couvrir ce que nous y stockerons.

Des membres du bureau ont déjà commencé à faire un tri/ménage dans le local et il semble nécessaire d'installer une nouvelle serrure plus sécurisante.

Bilan des propositions assurance responsabilité civile : - MMA : 494.55 € /an

- Groupama : 377 € / an

Ces propositions sont pour des garanties similaires avec franchise moins élevé chez Groupama.

Nous sommes en attente de proposition d'autres assurances.

La proposition de Groupama étant une proposition faite à une autre association, Madame VOLLE va prendre contact avec eux pour être sûr d'avoir une proposition nous correspondant.

❖ Point organisme bancaire

Bilan des propositions bancaire :

- Le crédit agricole semble le plus intéressant ne demandant pas de frais pour un compte simple avec chéquier.

Madame Bruchon évoque le côté pratique de la banque postale avec la possibilité de dépôt au guichet du Relais de l'Ormèze. D'autres membres font part de frais plus importants chez cet organisme bancaire notamment en tenue de compte...

Le bureau statuera prochainement sur l'organisme bancaire choisi.

❖ Point outil de communication

L'équipe secrétaire a pris la main sur la page Facebook du comité.

Madame Ghelid évoque la possibilité de créer des publicités par le biais de ce réseau social.

Un article sur l'assemblée générale du comité est paru dans le Dauphiné Libéré du 10/04/2024 . Madame Volle a également été contacté pour un nouvel article « focus » sur le passage de l'ancien comité et leurs actions vers le nouveau comité et nos idées.

Madame Volle remercie les correspondants de la presse locale ainsi que le secrétariat de mairie pour leur diffusion de l'actualité du comité.

Madame Lenzini évoque sa prise de contact avec RDB (Radio des Boutières basé au Cheylard) il propose la communication de tous les évènements de l'association sur leurs ondes et internet pour 60€/an à condition de les prévenir suffisamment à l'avance.

Madame Ghelid va également prendre contact avec Radio France Bleu.

❖ Point sur les idées de financement + organisation petits évènements

Madame Volle a créé un compte sur « Hello Asso » et propose de lancer une campagne de dons. Nous allons créer un visuel pour communiquer à ce sujet + mettre à disposition dans les commerces du villages « des caisses » pour récolter les dons monétaires.

Madame Volle évoque la possibilité de proposer un partenariat aux entreprises locales = plus pertinent à proposer sur un évènement concret une fois celui-ci ficelé.

Lors de l'assemblée générale Monsieur Maille nous a proposé de tenir une buvette/ en-cas lors des projections cinéma des 12 juillet et 14 août au village.

L'assemblée trouve cette proposition intéressante et pourrait proposer lors de ces évènements boissons, part de gâteaux fait par les bénévoles, popcorn... Pour ce dernier Madame Ghelid s'est renseignée pour la location d'une machine via Super U pour 31 eur la journée, les consommables ne sont pas fournis.

Madame Volle va reprendre contact avec Monsieur Maille.

Lors de l'assemblée générale Madame Mazard Vanessa avait évoqué l'idée de la diffusion d'un match pour l'euro de foot.

L'assemblée a cherché un match pertinent à diffuser sans résultat concret car les matchs de l'équipe de France sont soit lors d'après-midi soit en soirée mais en semaine.

Monsieur Sabatier évoque l'idée d'une diffusion de match de football féminin.

Messieurs Charlon Florian et Joris proposent eux la diffusion d'un match de TOP 14 rugby ou de faire une programmation tournée vers les Jeux Olympiques 2024. Ces pistes seront étudiées lorsqu'une programmation plus précise de ces évènements sera connue.

Lors de ces diffusions le comité pourrait proposer une vente de boissons et s'associer à la pizzeria Nodin pour la vente de pizza (à la part ?)

Des questions sur les droits de diffusion sont posées, le bureau prévoit de prendre contact avec la SACEM.

Madame Lenzini propose une exposition Playmobil pour laquelle elle est déjà en contact avec « Aux milles et un playmo » qui ferait cette exposition sans contrepartie financière et demande seulement la prise en charge de leur repas sur le temps de l'évènement.

L'organisation de cet évènement est à valider avec la disponibilité de la salle des fêtes du village.

❖ Organisation fête du village

Point sur les retours d'événements communes alentours :

- Week end du 03 août : fête du village à Saint Barthélémy le Plain/ soirée son et lumière à Lamastre
- Week end du 10 août : Fête médiévale à Désaignes/ Bal + feu d'artifice à Empurany

Après discussions de l'assemblée la date du 10 août est retenue pour ne pas faire une proposition similaire (fête du village) avec une commune voisine.

Madame Volle rappelle les idées de programmation évoquées lors de l'assemblée générale.

Monsieur Charlon Florian y ajoute la proposition d'un concours de pétanque.

Après discussions de l'assemblée les propositions retenues sont : vide-greniers/concours de pétanque/tombola/expo anciennes photos du villages/expo tracteur à définir avec habitant du village/bal en soirée avec buvette.

L'achat de jetons pour faciliter les paiements lors des événements est prévu par le comité.

Madame Volle va prendre contact avec les associations du village pour leur soumettre l'idée de s'associer à l'événement en y ajoutant leur propositions : tenu stand de crêpes, organisation du repas du soir....

Madame Nodin Marie-Hélène évoque la nécessité de proposer au public de l'événement quelque chose à manger pour le midi. La piste de sandwich froid est retenue pour le moment.

Madame Bruchon propose la mise en place de jeux pour enfants de type jeux gonflables. Des prestataires privés font parfois ce genre de proposition lors d'événement et facturent eux même l'accès aux jeux. Les membres de l'association vont se renseigner à ce sujet.

Les membres de l'association ont évoqué une possible préinscription pour le vide grenier, il reste à déterminer, l'intérêt de celle-ci.

❖ Une prochaine réunion est prévue le Mardi 7 mai à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Signature de la présidente,

Volle Amandine



Signature de la secrétaire,

Ghelid Anouchka

